

Rentrée 2016 : la politique de l'Éducation Nationale prend l'eau !

Les dernières réformes (concernant les rythmes, l'organisation du lycée puis du collège, et l'éducation prioritaire) n'ont été qu'un prétexte pour démanteler le service public d'éducation et aggraver encore les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels.

**Contre le tri social et la
précarité généralisée,
SUD Éducation 93
revendique :**

Une baisse des effectifs :

La suppression des « seuils 93 » porte atteinte à nos conditions de travail et aux conditions d'enseignement. SUD Éducation 93 revendique **16 élèves dans toutes les classes de l'éducation prioritaire, 20 en collège banal, 12 en SEGPA et 25 en Lycée.**

Une baisse du temps de travail : La charge spécifique de travail doit aussi être reconnue en ZEP. Il en va des conditions de travail des personnels. SUD Éducation revendique 1/9e de minoration de service pour tous les personnels de l'éducation prioritaire (enseignant-e-s, vie scolaire, agent-e-s...) en plus de nos revendications sur le temps de travail pour tou-te-s.

A la rentrée 2016, le manque de moyens reste criant dans le 93. Les dotations ne sont pas à la hauteur de l'augmentation des effectifs.

Dans les écoles, le nombre de personnels recrutés au concours reste en deçà des besoins pour assurer les remplacements et des élèves vont à nouveau se retrouver durant des mois sans enseignant-e-s.

Dans les collèges, la réforme du collège imposée contre l'avis des personnels va générer du travail supplémentaire mais aussi des inégalités accrues entre établissements. L'éducation prioritaire n'a plus rien de prioritaire puisque c'est là qu'ont le plus baissé les Dotations Horaires Globales des établissements.

Dans les lycées, les effectifs par classe continuent d'exploser sans qu'aucune mesure alternative au redoublement ne soit engagée au profit des élèves.

**Dès cette rentrée, mobilisons-nous pour des
mesures d'urgence :**

- création des classes nécessaires pour faire baisser les effectifs
- création de tous les postes nécessaires dans nos écoles et établissements

Tous et toutes en grève le 8 septembre !

Un encadrement renforcé des élèves : Il n'existe pas de texte officiel sur cette question, ce qui donne lieu à des situations extrêmement variées d'un établissement à l'autre, en fonction de l'histoire des mobilisations locales. Il serait juste qu'une règle collective s'applique et permette un suivi personnalisé de scolarité. En ZEP dans le 2nd degré, Sud Éducation revendique 1 CPE pour 4 classes, 1 AED pour 50 élèves.

Pour le 1er degré, Sud Éducation revendique plus de maîtres-ses que de classes.

Des dispositifs d'aide et de prévention complets : au moins un RASED complet par établissement et un enseignant-e supplémentaire pour cinq classes (pour le 1er degré).

Un recrutement massif de personnels médico-sociaux et une augmentation du nombre de personnels en Vie Scolaire.

Des mesures permettant la stabilisation des équipes : Les établissements REP connaissent une grande instabilité des équipes éducatives qui ne permet pas la continuité pédagogique et le suivi des élèves. SUD Éducation revendique la titularisation et la formation de tou-te-s les contractuel-le-s ainsi que le financement des études pour permettre aux jeunes de l'académie d'accéder aux métiers de l'enseignement.

Un plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis

La longue lutte de 1998 avait permis d'obtenir un plan de rattrapage dans les 1er et 2nd degrés. La Seine-Saint-Denis était alors sous-dotée. Aujourd'hui, nous sommes revenus au point de départ. 2500 postes au moins sont nécessaires. En 1998, des seuils spécifiques ont été obtenus par la grève pour le 93, grâce au recrutement de 3 000 enseignant-e-s. Cela s'était traduit par la mise en place de seuils dans le 1er degré et dans le 2nd degré où la norme s'est établie à 20 pour les collèges ZEP. Aujourd'hui, la DSDEN se base sur 23 en collèges sensibles, 24 en REP et 25 hors REP.

Personnels de l'Éducation, nous avons un rôle à jouer !

L'année scolaire s'est achevée sur une mobilisation forte contre la loi travail. Ces 4 mois de grève, de manifestations et de débats ont montré que nous n'étions pas décidé-e-s à accepter le démantèlement des droits des travailleur-euse-s. La répression de nos libertés fondamentales (le droit de manifester, le droit de faire grève...) a montré la nécessité de prendre position, en tant que travailleur-euse-s, pour le progrès social.

Face aux politiques de régressions sociales, comment inverser la vapeur ?

- En renforçant le syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Le syndicalisme est porteur d'améliorations sociales (la journée de 8h, les congés payés...), là où il n'y a pas de syndicat, il n'y a pas de droits ni de protections pour les travailleur-euse-s. Pour que nos luttes syndicales pèsent, pour gagner de nouveaux droits, le syndicalisme doit gagner des adhérent-e-s !
- En développant la solidarité avec les collègues et les parents d'élèves pour refuser les baisses de moyens, les fermetures de classe. Coordonnons-nous pour obtenir un vrai plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis. Gagnons les moyens qui nous permettront de construire une école qui combatte les inégalités !
- En nous engageant du côté de l'ensemble des travailleur-euse-s du public comme du privé pour faire barrage à la casse du service public et au démantèlement de nos droits fondamentaux. La précarité n'est pas une fatalité. Chacun-e doit avoir droit à un emploi et à un revenu stable, à un logement, à l'accès aux soins... Pour cela, imposons la diminution du temps de travail et la répartition des richesses !
- En refusant au quotidien la banalisation des discours réactionnaires, racistes et nationalistes dans la société et chez les personnels de l'éducation.

Ne perdons pas de vue que notre projet pour l'école reste l'émancipation des élèves et l'égalité, certainement pas la défense d'intérêts nationalistes. Quand le collectif Racine (affilié au FN) défend un retour aux méthodes autoritaires de la IIIème République et la fin du collège unique, il défend la résurgence d'une école profondément inégalitaire à deux vitesses : une pour les riches et une pour les pauvres.

Dès la prérentrée, AG intersyndicale dans les villes et les établissements.

Décidons ensemble de rejoindre l'appel à la grève des syndicats SNES, SUD, CGT, SNFOLC du 8 septembre pour satisfaire nos revendications !

**Tous et toutes en grève contre la loi Travail
le 15 septembre !**